



Antonio est-il votre client ?

- 55 ans
- Homme
- Non-fumeur
- Divorcé
- Résident de l'Ontario

- Taux d'imposition de 50 %.
- Le renouvellement de sa police Temporaire 20 RBC de 500 000 \$ approche et ses besoins en assurance ont récemment changé.
- Il possède un magnifique chalet où il passe l'été en famille.
- Marge de crédit sur valeur nette de 250 000 \$ sur le chalet, remboursable sur 10 ans.
- Le prix de base rajusté du chalet est de 200 000 \$.
- La valeur marchande a augmenté pour atteindre 800 000 \$.

Le décès d'Antonio entraînerait une disposition réputée du chalet et une obligation fiscale de 150 000 \$.

$(([800\ 000\ \$ \text{ moins } 200\ 000\ \$]) \times 50\ %) \times 50\ \% = 150\ 000\ \$$

Antonio ne veut pas que sa succession ou ses enfants aient le fardeau d'avoir à payer l'impôt sur les gains en capital.

Vous cernez ses besoins en assurance :

1. Un besoin permanent de financer aujourd'hui l'impôt de 150 000 \$ payable au décès, qui augmentera à mesure que la valeur marchande du chalet augmentera.
2. Un besoin temporaire de couvrir le solde de sa marge de crédit sur valeur nette de 250 000 \$ sur une période de 10 ans.



Votre recommandation :

- Profiter du droit de transformation partielle et de transfert de sa police Temporaire actuelle.
- Cela permettra à Antonio d'obtenir, dès maintenant et pour l'avenir, la couverture adéquate sans avoir à présenter une nouvelle preuve d'assurabilité.
- Dites à Antonio de désigner sa succession comme bénéficiaire, car elle sera assujettie à l'impôt exigible à son décès.

Vous préparez l'exposé ci-joint pour Antonio :

Croissance Assurances RBC MC – 20 paiements : couverture de 150 000 \$ assortie de l'option de participation

Bonifications d'assurance libérée

- option de dépôt maximum
- avenant d'assurance temporaire 10 PourVous RBCMC : couverture de 250 000 \$

Pourquoi cela fonctionne-t-il pour Antonio :

- Le transfert de l'assurance temporaire pour un nouveau terme lui procure une protection temporaire à un prix plus abordable.
- Antonio peut obtenir les taux d'une nouvelle assurance temporaire sans fournir de nouvelles preuves d'assurabilité.
- L'assurance permanente de 150 000 \$ aidera à couvrir l'impôt éventuel à payer.
- Les bonifications d'assurance libérée comme option de participation et l'option de dépôt supplémentaire signifient que la prestation de décès continuera d'augmenter.
- Cela permettra de payer l'impôt supplémentaire qui pourrait être exigible en raison de l'augmentation de la valeur du chalet.
- Antonio peut le faire sans présenter de preuve d'assurabilité.

Communiquez avec votre conseiller à la vente de RBC Assurances au 1 866 235-4332 pour en savoir plus.